Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Agglo du Pays de Dreux

Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir
À l'attention de Monsieur Le Président
10 rue Charles Victor Garola
28 05 Chartres Cedex

Référence(s) : CLD/IG/FM/MC
Pôle Services à la Population
Affaire suivie par Fatima MENTION
Courriel : f.mention@dreux-agglomeration.fr

Dreux, le vendredi 26 juin 2026,

OBJET : Demande de financement d'investissement – modernisation des aires de jeux au sein des EAJE de l'Agglomération du Pays de Dreux

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la politique petite enfance conduite par l'Agglomération du Pays de Dreux, j'ai l'honneur de solliciter l'accompagnement financier de la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir pour un programme d'investissement relatif à la modernisation et à la sécurisation des espaces extérieurs et des aires de jeux au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) gérés par l'Agglomération.

Ce programme s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des équipements extérieurs de plusieurs structures petite enfance du territoire, certains espaces nécessitant aujourd'hui une remise à niveau afin de garantir des conditions optimales de sécurité, de qualité d'accueil et de soutien au développement du jeune enfant.

Dans ce cadre global, des travaux similaires sont également engagés sur la crèche des Îles-sur-Eure à Ivry-la-Bataille, relevant du département de l'Eure. Une sollicitation spécifique sera adressée à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure pour ce volet du programme.

La présente demande concerne donc exclusivement les établissements situés en Eure-et-Loir (département 28), à savoir :
- la crèche La Souris Verte à Brezolles ;
- la crèche Les Castels Choux à Châteauneuf-en-Thymerais,
- l'ALSH de la Grande Noue à Châteauneuf-en-Thymerais.

Ces opérations s'inscrivent pleinement dans les orientations de la Convention Territoriale des Services aux Familles (CTSF) et de son schéma de développement territorial, notamment en matière de :
- amélioration continue de la qualité d'accueil en EAJE ;
- développement d'environnements éducatifs favorables à l'éveil, à la motricité et à la socialisation ;
- valorisation des espaces extérieurs comme supports pédagogiques ;
- réduction des inégalités territoriales d'accès à des équipements de qualité ;
- modernisation des structures petite enfance en milieu rural et périurbain.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Au-delà des enjeux de sécurisation et de renouvellement des équipements, ce programme vise à renforcer la qualité éducative des temps d'accueil en favorisant les expériences de plein air, la motricité libre et les activités d'éveil, essentielles au développement du jeune enfant.

La Caisse d'Allocations Familiales constitue à ce titre un partenaire essentiel de l'Agglomération, dont l'accompagnement est déterminant pour la mise en œuvre de ces projets structurants au service des familles et des territoires.

Je vous remercie par avance pour l'attention portée à cette demande ainsi que pour l'étude que vos services pourront engager sur ces dossiers.

Je me tiens naturellement, ainsi que mes services, à votre entière disposition pour tout échange complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Christophe LE DORVEN
Président de l'Agglomération du Pays de Dreux

Agglo Pays Dreux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

NOTE D'OPPORTUNITE INVESTISSEMENT

Travaux envisagés : Réaménagement de l'espace de jeux extérieurs

Lieu : Crèche La souris verte de Brezolles

Contexte et Pertinence :

Le projet s'inscrit sur le bassin de vie de Brezolles, situé à l'ouest de l'Agglomération du Pays de Dreux, dans un territoire à dominante rurale caractérisé par une faible densité de population et un habitat dispersé.

Ce secteur se structure autour de quelques polarités locales, avec des distances importantes entre les communes et les équipements de services. Les déplacements quotidiens reposent principalement sur la mobilité automobile, ce qui renforce l'importance d'une offre de proximité.

Dans ce contexte, la crèche de Brezolles occupe une position centrale en tant qu'équipement de proximité, rayonnant sur un bassin de vie élargi au-delà de la seule commune. Elle constitue l'un des principaux points d'accueil collectif du jeune enfant sur ce secteur, dans un maillage territorial peu dense.

Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse et petite enfance, l'agglomération du Pays de Dreux engage en 2026 un programme global de modernisation des aires de jeux au sein de ses équipements.

Ce programme concerne à la fois :

- les structures petite enfance (crèches),

-les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

Il s'inscrit dans la Convention Territoriale des Services aux Familles (CTSF) CTSF, qui vise à garantir des conditions d'accueil de qualité, sécurisées et adaptées au développement de l'enfant. L'objectif est de proposer des équipements homogènes, sécurisés et adaptés aux usages réels des enfants, tout en optimisant les coûts d'exploitation et de maintenance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Objectifs du programme

Sécuriser les espaces de jeux

-Mise en conformité des sols et équipements,

- Réduction des risques de chute et de blessures,

-Adaptation aux normes en vigueur (petite enfance et enfance-jeunesse).

Améliorer le développement de l'enfant

Les aires de jeux constituent des espaces essentiels pour :

- le développement moteur,

- l'éveil sensoriel,

- l'autonomie et la prise d'initiative,

- le jeu libre et l'expérimentation.

Améliorer la qualité d'accueil

-Espaces plus propres, plus fonctionnels et plus confortables,

- Meilleure expérience quotidienne pour les enfants,

- Amélioration des conditions de travail des équipes.

Maîtriser les coûts de fonctionnement

-Réduction des coûts d'entretien récurrents,

- Diminution des interventions correctives,

- Amélioration de la durabilité des équipements.

Constats transversaux

Sur l'ensemble des équipements concernés, plusieurs constats convergent :

- vieillissement des sols amortissants,

-matériaux parfois inadaptés à un usage intensif (notamment copeaux de bois),

-coûts d'entretien récurrents importants,

- hétérogénéité des niveaux de qualité entre structures,

-nécessité de sécurisation renforcée des espaces extérieurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Impacts attendus du programme

-Pour les enfants

-Espaces de jeu plus sûrs et adaptés,

- Meilleures conditions de motricité et d'éveil,

-Expériences de jeu plus fluides et sécurisées.

Pour les professionnels

-Diminution des contraintes d'entretien,

-Amélioration des conditions de travail,

- Meilleure stabilité des équipements dans le temps.

Pour la collectivité

-Harmonisation des équipements à l'échelle du territoire,

-Optimisation des coûts de maintenance,

-Valorisation du service public enfance-famille.

Inscription dans la politique territoriale

Ce programme s'inscrit dans :

-la CTSF, cadre structurant des politiques petite enfance et enfance-famille,

- le Projet Éducatif de Territoire (PEDT),

- la stratégie intercommunale d'amélioration continue des équipements enfance-jeunesse.

Il constitue une démarche globale et cohérente de montée en qualité des infrastructures accueillant les enfants.

Conclusion

Le programme 2026 de modernisation des aires de jeux constitue une démarche structurante pour l'agglomération du Pays de Dreux.

Il répond à un double enjeu :

-garantir des espaces sécurisés, durables et adaptés au développement de l'enfant,

- rationaliser et harmoniser les investissements sur l'ensemble des structures petite enfance et enfance-jeunesse.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Ce programme permet ainsi d'inscrire les projets locaux (crèches et ALSH) dans une stratégie globale, cohérente et durable d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants.

Budget pour la crèche la souris verte de Brezolles.

Coût d'acquisition HT :		**53 012,16 €**
Financement :		
	CAF 28 (40%)	42409,72 €
	Fonds propres	10 602.44 €
	total	53 012.16 €

Monsieur Christophe LE DORVEN
Président de l'Agglomération du Pays de Dreux



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

caf.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
d'Eure-et-Loir

Demande de subvention d'investissement



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (ou son représentant légal)

INFORMATION SUR LE PROMOTEUR

Dénomination du promoteur (le financeur du projet) :-Agglomération du Pays de Dreux

Forme juridique (association, collectivité territoriale, entreprise privée, mutuelle, autre, à préciser)-.

N°Siret /Siren : 200040277

Référent du projet (nom et prénom) : Christophe Le Dorven

Adresse de la structure : Agglomération du Pays de Dreux, 4 rue de Châteaudun

Code postal : 28100 **Commune :** Dreux

Téléphone : 0237648200

Courriel : contact@dreux-agglomeration.fr

Site internet :-dreux-agglomeration.fr

(Adresse de correspondance si différente du promoteur)

Civilité : ☒ Madame ☐ Monsieur

Nom / Prénom : Fatima MENTION

Fonction : Directrice

Adresse de la structure : 4 rue de Châteaudun 28100 Dreux

Téléphone : 0623142119

Courriel : f.mention@dreux-agglomeration.fr

INFORMATIONS SUR LE GESTIONNAIRE (si connu)

Dénomination du gestionnaire : IDEM QUE LE PROMOTEUR

Nature juridique : IDEM QUE LE PROMOTEUR

Coordonnées du référent (adresse + courriel + téléphone) : IDEM QUE LE PROMOTEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

2. PRÉSENTATION DU PROJET

Nature de l'opération (cocher la case concernée) :

- [x] Aménagement extérieur
- [] Equipement intérieur (matériel, mobilier...)
- [] Matériel informatique
- [] Logiciel informatique
- [] Véhicule
- [] Autre (à préciser) : _____

Adresse de l'équipement

Adresse : Crèche la Souris Verte de Brezolles 13 rue de la Friche

Code postal : 28270 Commune : Brezolles

Equipement(s) concerné(s) par le projet

- [x] Eaje
- [] Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)
- [] Aire de jeux / City-stade
- [] Centre social
- [] Ludothèque
- [] Maison des Familles
- [] Micro-crèche Paje
- [] Relais petite enfance (Rpe)
- [] Foyer de jeunes travailleurs (Fjt)
- [] Espace de vie sociale (Evs)
- [] Lieu d'accueil enfants parents (Laep)
- [] Autres (à préciser)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

3. EXPOSÉ DE LA DEMANDE

3.1 Descriptif de l'opération indiquant les motifs et l'opportunité du projet (joindre le diagnostic au dossier et/ou une note d'opportunité).

Présentation :

- du territoire (nombre d'habitants, nombre d'enfants...)
- des besoins du territoire au regard notamment de l'offre déjà existante
- de la contribution à l'amélioration de l'attractivité de l'offre éducative
- de l'amélioration des conditions de travail du personnel
- du développement de l'offre
- de l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et/ou adolescents à besoins spécifiques notamment ceux en situation de handicap et/ou de vulnérabilité
- de la réponse aux enjeux de transition écologiques
- ...

3.2 Les besoins spécifiques :

- Quelles sont les structures existantes qui offrent le même service sur votre territoire ?
 La crèche la souris verte de Brezolles reste le principal accueil collectif public, il existe un réseau d'assistants maternels agréés, qui constitue le principal mode d'accueil individuel.

- Qui avez-vous associé à la réflexion ?
 Le RPE du secteur, les services techniques et le chargé de coopération en plus de la direction Enfance, Jeunesse, Famille et Vie Sociale de l'Agglomération.

- Quels sont les autres financeurs, co-financements sollicités ?
 L'Agglomération du Pays de Dreux

- Le projet est-il inclus dans le plan d'actions d'une Convention Territoriale Globale (CTG) ?
 Oui ☒
 Non ☐

Décrire en quelques mots votre projet :

Le projet consiste à réaménager l'espace extérieur en remplaçant les jeux et le sol afin de créer un environnement sécurisé, adapté et stimulant pour les enfants.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté communautaire de l'Agglomération du Pays de Dreux d'offrir à tous les enfants accueillis en crèche des conditions d'accueil sécurisées, de qualité et adaptées à leurs besoins, en renforçant l'équité entre les structures du territoire.

Le projet permettra de sécuriser les espaces, de favoriser le développement psychomoteur des enfants, de soutenir les pratiques professionnelles et d'améliorer la qualité globale de l'accueil proposé aux familles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Ce projet constitue ainsi un investissement essentiel pour garantir la sécurité, le bien-être et l'éveil des jeunes enfants, tout en renforçant la qualité du service public de la petite enfance porté par l'Agglomération du Pays de Dreux.

Exposé de la demande (Décrire de façon détaillé le projet envisagé et les motifs justifiant sa réalisation ou joindre une note d'opportunité détaillée) :

Ce projet s'inscrit dans une logique de valorisation des espaces extérieurs comme véritable support pédagogique

Opportunités identifiées :

- Transformer la cour extérieure en espace éducatif structuré
- Diversifier les expériences motrices et sensorielles des enfants
- Favoriser l'autonomie et la découverte en extérieur

Le territoire (commune, Epci) du projet (lieu d'implantation et son opportunité géographique)

Le projet s'inscrit sur le bassin de vie de Brezolles, situé à l'ouest de l'Agglomération du Pays de Dreux, dans un territoire à dominante rurale caractérisé par une faible densité de population et un habitat dispersé.

Ce secteur se structure autour de quelques polarités locales, avec des distances importantes entre les communes et l les équipements de services. Les déplacements quotidiens reposent principalement sur la mobilité automobile, ce qui renforce l'importance d'une offre de proximité.

Dans ce contexte, la crèche de Brezolles « la souris verte » occupe une position centrale en tant qu'équipement de proximité, rayonnant sur un bassin de vie élargi au-delà de la seule commune. Elle constitue l'un des principaux points d'accueil collectif du jeune enfant sur ce secteur, dans un maillage territorial peu dense.

L'offre petite enfance y est caractérisée par :

- une structuration autour de quelques équipements publics ou associatifs répartis sur des pôles éloignés ;
- une absence d'offre privée de type micro-crèche sur le secteur immédiat ;
- une forte dépendance aux structures existantes pour garantir un accès à l'accueil collectif.

Dans ce contexte, l'implantation du projet présente une forte opportunité géographique, en renforçant un équipement déjà central dans un territoire rural où les services de proximité sont structurants pour l'attractivité et le maintien des familles.

Le public (potentiel et accueilli) concerné par le projet

Le projet concerne les enfants de la crèche.la Souris Verte

Les besoins constatés / spécifiques :

Besoin de remplacer les jeux extérieurs vétustes et qui n'offrent plus la sécurité nécessaire pour accueillir les enfants. Cet espace permettra aux professionnelles d'élargir l'offre éducative.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Quelles sont les finalités/objectifs de ce projet ?

Finalités

- Améliorer durablement la qualité de l'accueil des jeunes enfants au sein de la crèche de Brezolles
- Favoriser le bien-être, l'épanouissement et le développement global des enfants accueillis.
- Offrir un environnement extérieur sécurisé, stimulant et adapté aux besoins des tout-petits.
- Renforcer l'attractivité de l'établissement et de l'offre Petite Enfance portée par l'Agglomération du Pays de Dreux.
- Contribuer à la mise en œuvre du projet éducatif de la structure en valorisant le jeu libre, les activités de plein air et le développement de l'autonomie.

Objectifs du projet

- Remplacer une structure de jeux devenue vétuste afin de garantir la sécurité des enfants et la conformité des équipements.
- Installer une aire de jeux moderne, adaptée aux capacités motrices et aux besoins des enfants de moins de 3 ans.
- Développer les activités extérieures quotidiennes, favorables à la motricité, à l'exploration et aux apprentissages.
- Favoriser les interactions entre les enfants et la socialisation par le jeu.
- Améliorer le confort d'utilisation de l'espace extérieur pour les enfants comme pour les équipes éducatives.
- Pérenniser un équipement structurant au bénéfice des familles du territoire.

Qui avez-vous associé à la réflexion ?

La directrice de la crèche avec son équipe, les services techniques de l'Agglomération du Pays de Dreux, le chargé de coopération en charge de la petite enfance, la RPE et le pôle famille et la Vice-présidente en charge de la direction enfance, jeunesse, famille et vie sociale

L'articulation avec d'autres politiques ou d'autres dispositifs

Ce projet s'inscrit dans les axes de développement du schéma de développement de la CTSF

Les partenariats opérationnels pour la mise en œuvre

Les services techniques de l'Agglomération, la directrice de la crèche et le chargé de coopération

Les partenariats financiers attendus (qui, montant de l'aide sollicité)

- Caf 28 :
- Autres (préciser) : Agglomération du Pays de Dreux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

DONNÉES PRÉVISIONNELLES DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

➢ Conditions d'occupation des locaux

☒ Propriétaire
☐ Locataire :
☐ Occupant à titre gratuit

Date d'achat : 2014
Date du bail :
Date d'entrée :

➢ Planning d'exécution du programme

ACHATS		
Date prévue de démarrage	Date prévisionnelle de fin	Date prévue de mise en service de l'équipement
Juillet 2026	Août 2026	Septembre 2026

➢ Description des locaux et superficies

Descriptif détaillé des locaux et des espaces extérieurs :
.....
.....

Capacité d'accueil :

Nombre de places actuelles : 19

Date d'ouverture prévisionnelle : la structure est déjà ouverte, l'aire de jeu sera accessible en septembre 2026

➢ Achat de matériel et/ou de mobilier

((Descriptif du matériel et du mobilier), préciser si les achats sont inscrits dans une démarche de développement durable)).
Voir devis joint au dossier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Dépenses subventionnables

(Préciser si ☐ HT ☐ TTC)

DÉPENSES	en €	DÉPENSES	en €
FONCIER (1)	- €	**MATÉRIEL ET MOBILIER (4)** *(ex: matériel pédagogique, de puériculture...)*	- €
Acquisition de terrain			
Achat d'immeuble			
Frais de notaire			
TRAVAUX DE GROS ŒUVRE (2)	- €		
		INFORMATISATION (5) (Tablette, logiciel...)	- €
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (3)	- €	**HONORAIRES ET FRAIS ADMINISTRATIFS (6)**	- €
		AUTRES (7)	- €
		Aménagements extérieurs (ex : végétalisation, clôture, sols extérieurs...)	
		Marketing (ex : presse, communication...)	
TOTAL DÉPENSES (1+2+3+4+5+6+7)			- €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Plan prévisionnel d'investissement

(Préciser si ☒ HT TTC)

CHARGES	€	PRODUITS	€
Acquisition	44 176,80 €	Subvention Caf	35 341,44 €
Coût des travaux		Subvention Etat :	
Mobilier		Subvention Conseil Régional	
Coût aménagement		Subvention Fonds Européen	
Equipement matériel, informatisation		Sponsors ou Fondations	
Dépenses liées à la labellisation / certification « développement durable »		Subvention Conseil Départemental	
		Subvention Commune	
Divers, précisez :		Subvention Communauté de Communes (EPCI)	8 835,36 €
		Autres Subventions, précisez :	
Frais d'étude		Crédits Politique de la Ville	
Honoraires divers, précisez :		Subvention MSA	
		Apport du Promoteur	
		Emprunt	
TOTAL HT*	**44 176,80 €**	**TOTAL PRODUITS HT**	**44 176,80 €**
TOTAL TTC*	**53 012,16 €**	**TOTAL PRODUITS TTC (dont FCTVA)**	**53 012,16 €**

Le total des dépenses doit être égal au total des recettes

Le porteur du projet est-il assujetti à la Tva ?

☐ OUI
☒ NON

Les dépenses seront-elles enregistrées en :

☒ Classe 2 (investissement)
☐ Classe 6 (fonctionnement)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

INFORMATIONS RELATIVES AUX OBLIGATIONS DU DEMANDEUR

Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre la délégation de pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (Nom et prénom) Monsieur Christophe LE DORVEN

Représentant(e) légal de l'Agglomération du Pays de Dreux

- Déclare être autorisé(e) par l'instance décisionnelle à solliciter une subvention de fonctionnement auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ;
- Déclare être en règle au regard de l'ensemble des obligations légales et réglementaires ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes des aides introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du projet et de son financement par les instances compétentes ;
- M'engage à respecter la charte de la laïcité de la branche Famille et de sers partenaires (consultable sur Caf.fr) ;
- M'engage à compléter une déclaration d'intérêt permettant d'identifier les liens de toute nature entre le promoteur, le gestionnaire s'il est déjà connu et le propriétaire du bâtiment dans lequel est implanté l'équipement/service, et m'engage en cas d'existence d'intérêts communs de fournir des attestations de tiers (notaires notamment) indiquant le prix du loyer pratiqué sur le local en alignement avec le prix du marché ;
- Précise que cette aide financière, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire correspondant au RIB ou RIP joint au dossier de demande ;
- M'engage à fournir les justificatifs de dépenses ayant fait l'objet d'une subvention d'investissement de la Caf ;
- Certifie, le cas échéant, que le porteur du projet n'a pas déposé le bilan, ne fait pas l'objet d'une mesure de redressement judiciaire, ou d'aucune condamnation et n'est pas en liquidation judiciaire.

Fait le 28 juin 2026 À Dreux

Signature de la personne habilitée accompagné du cachet du porteur du projet

Monsieur Christophe LE DORVEN
Président de l'Agglomération du Pays de Dreux.

Agglo Pays de Dreux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET ANNEXES A FOURNIR

Dossier à retourner par mail à : pole-afp@caf28.caf.fr

Le chargé de conseil et développement de votre territoire est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet.

Stéphanie Houlbert et Aurélie Lacroix sont à votre écoute pour toute question relative à la complétude du dossier de demande.

Stéphanie HOULBERT : 02 37 27 44 26 - Aurélie LACROIX : 02 37 27 44 78

PIÈCES JUSTIFICATIVES RELATIVES AU PROJET

Pièces justificatives

- Dossier de demande de subvention dûment complété

- Courrier de sollicitation concernant cette demande

- Note d'opportunité présentant le descriptif de l'opération indiquant notamment les motifs, le lieu d'implantation et son opportunité géographique, les besoins constatés, les objectifs, la population concernée, joindre toute plaquette ou brochure à l'appui de votre demande *(si non complété sur le dossier de demande)*

- Devis ou tout document attestant du coût prévisionnel du projet

- Acquisition de matériel amortissable : devis ; photocopies de catalogues ou montants détaillés des achats prévus

- Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété, contrat de bail, convention de mise à disposition des locaux

- Dernier contrat de concession de service public en vigueur

- Copie de la délibération du Conseil municipal, du Conseil Communautaire ou du Conseil d'administration autorisant la réalisation du projet et sollicitant les diverses aides financières

- Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière (en cas d'extension, d'aménagement ou d'équipement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

PIÈCES JUSTIFICATIVES RELATIVES AU PORTEUR DU PROJET

Nature de l'élément justifié	Pièces justificatives
Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence OÙ Arrêté ou décret de création de la personne morale (y compris les communes nouvelles)
	Numéro SIREN/SIRET
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa datant de moins de 6 mois (Pour le personnel vacataire)
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur pour les EPCI (détaillant les champs de compétence)
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

LE CORRE

AGGLO DU PAYS DE DREUX
4, rue de Châteaudun
28100 DREUX

Date : 23/06/2026

Devis réalisé par : LE CORRE Sébastien

Contact : CARPANI JORDAN

Chantier :
Réalisation air de jeu Brezolles

DEVIS N° : TP-DL260319

DESCRIPTION	U	QTE	PU HT	TOT. HT	TVA
Réalisation de 10 massifs 30x30x30 en béton terrassement et coulage MAIN D'ŒUVRE SUR OUVRAGE HORS BORDEREAU toutes qualifications confondues, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	Heure	32,00	46,50	1 488,00	20,00
Plan et implantation Amenée et repli du matériel Fourniture et pose d'une maisonnette corail Fourniture et pose d'un bateau corail Dépose et évacuation du sol souple existant Fourniture et mise en œuvre d'un sol souple épaisseur 50 mm HIC < 150 cm Fourniture et mise en œuvre de thème marin Fourniture et pose d'un panneau d'information Fourniture DOE PV réception et Test HIC FOURNITURE HORS BORDEREAU Coefficient de vente applicable au déboursé sur fourniture et services hors bordereau sur présentation de la facture d'achat jointe au devis	%	1,00	42 688,80	42 688,80	20,00

Devis gratuit.
Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de l'offre. Toute variation de taux sera systématiquement répercutée sur le présent devis.

Devis valable 1 mois.

Taux	Base	Montant
20,00	44 176,80	8 835,36

LE CORRE ET FILS
Zi des Groues
28410 BROUE
Tél : 02 37 43 01 00 Fax : 02 37 43 00 79

TOTAL HT	44 176,80 €
TVA	8 835,36 €
TOTAL TTC	**53 012,16 €**

Cie Assurance : MMA - PROCH'ASSUR 104 rue de la République 28200 Chateaudun (France Métropolitaine)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260922-D2026-275-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026